



Flash Info

P1 EDITO

P2-3 VIE MUNICIPALE

- présentation de la nouvelle équipe
- fonctions, délégations et composition des commissions

P4-6 COVID 19 : RETOUR SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

- à la maison de retraite et chez les professionnels de santé
- mise en place d'un plan de continuité de services par les agents de notre collectivité
- accueil des enfants des personnels en gestion de crise
- maintien du marché
- gestion des masques

P7 BUDGET 2020

P8 BRÈVES

- nouveaux commerces en centre-bourg
- Intramuros : application pour rester connecté à sa commune
- agenda



EDITO

Madame, Monsieur,

Avec ce nouveau numéro du journal municipal, je suis fier de vous présenter la nouvelle équipe élue lors du scrutin du 15 mars : vingt-trois femmes et hommes, déjà au travail après la réunion d'installation du conseil municipal qui s'est tenu le 25 mai dernier.

Avant tout, je tiens à rendre hommage aux nombreux agents communaux et communautaires qui, pendant le confinement, ont assuré la continuité du service public que nous vous devons.

Je salue également tous les personnels de l'EHPAD François Grèze, sous la direction de Mickaël Mercier. Confrontés de très près à cette pandémie, ils se sont totalement dévoués pour entourer au mieux nos anciens dont ils ont la responsabilité, avec courage et professionnalisme, malgré les contraintes sanitaires imposées et souvent au détriment de leur famille.

Il en va de même pour nos pompiers qui n'ont jamais failli, en intervenant chaque fois que leur engagement le nécessitait, tout comme les forces de gendarmerie qui ont assuré la sécurité et le maintien de l'ordre.

Il en va de même pour les enseignants des écoles qui, avec les ATSEM, ont assuré l'accueil des enfants des personnels soignants.

Je n'oublie pas les « petites mains » qui, souvent dans l'ombre, se sont organisées pour

coudre sans relâche des masques, des blouses, pour lesquels l'approvisionnement fut extrêmement compliqué.

Plus que jamais, dans ce contexte difficile, nous avons le devoir de faire preuve de solidarité et de responsabilité. Cette crise sans précédent, qui impacte le monde entier, va avoir et a déjà des effets désastreux sur notre économie. Faisons en sorte, chacun à notre niveau et au quotidien, de tout faire pour aider nos commerçants, nos artisans et nos petites et moyennes entreprises. Ce sont eux qui font vivre notre territoire.

Et je pense bien sûr à l'ensemble des professionnels de santé qui ont été et sont toujours en première ligne face à ce coronavirus dans l'exercice de leur profession.

Aussi, soyons plus que jamais, toutes et tous responsables, afin de passer un bel été et qu'à l'heure de la rentrée, nous ne nous retrouvions pas de nouveau confinés, ce qui serait fatal pour beaucoup.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une belle période estivale et vous assure, Madame, Monsieur, de mon total dévouement et de mon engagement sans faille au service de notre commune et de ses habitants.

Jacques de CHABANNES

Maire de Lapalisse

Président de la Communauté de Communes

Conseiller départemental de l'Allier



Qui sont nos élus ?

Le scrutin du 15 mars dernier s'est déroulé dans des conditions sanitaires particulières, et c'est au terme de la période de confinement que le nouveau conseil élu a pu procéder à son installation, lors de la réunion du 25 mai.

Petit récapitulatif en photo pour mieux les identifier.



Jacques de CHABANNES
Maire



Maria LESME
Ajointe au Maire



Gérard BOUCHET
Adjoint au Maire



Martine QUATRESSOUS
Adjointe au Maire



Jean-Marc BRUNIAU
Adjoint au Maire



Stéphanie CHERVIN
Conseillère déléguée



Joël ROUSSILHE



**Annie MINARD de
CHABANNES**



Patrick BODIN



Isabelle PERICHON



Philippe FERBOS
Conseiller délégué



Nicole AUBIN



Jeannot GANTHER



Mauricette SAVEY
Conseillère déléguée



Edouard MAHIEU
Conseiller délégué



Marie-Claude COLLANGE



Jérôme BOUTONNAT



Fabienne JEUNE



Valentin MARTIN



Emilie MOUILLERE



Marc TALABARD



Marjorie VAZ



Christian HUSSON

Fonctions, délégations et composition des différentes commissions

La vie municipale ne se résume pas à la simple participation à la réunion de conseil. Un certain nombre de projets et dossiers sont travaillés et élaborés en amont au sein de différentes commissions et des élus référents les animent.

Par ailleurs, notre commune siège dans de nombreux organismes et des élus désignés la représentent.

Les adjoints & conseillers délégués

- ⇒ **Maria LESME, 1^{ère} adjointe, permanence sur rendez-vous le lundi**
affaires sociales, personnes âgées, associations communales, vie locale, affaires intercommunales, relations avec les labels et l'AVISO Commandant Blaison
- ⇒ **Gérard BOUCHET, 2^{ème} adjoint, permanence sur rendez-vous le mercredi**
voiries communale et rurale, espaces verts, services techniques, assainissement, éclairage public
- ⇒ **Martine QUATRESSOUS, 3^{ème} adjointe, permanence sur rendez-vous le mardi**
finances, personnel communal, assurances, contrats et conventions
- ⇒ **Jean-Marc BRUNIAU, 4^{ème} adjoint, permanence sur rendez-vous le jeudi**
police municipale, propreté de la ville, ordures ménagères, cimetière, foires et marchés

- **Stéphanie CHERVIN**, conseillère déléguée à la communication
- **Edouard MAHIEU**, conseiller délégué au patrimoine communal
- **Mauricette SAVEY**, conseillère déléguée à la population, aux animations
- **Philippe FERBOS**, conseiller délégué au développement durable, au PLU et l'urbanisme

Les délégués au sein des organismes & syndicats

- **SIVOM Vallée de la Besbre** : Nicole AUBIN et Philippe FERBOS (titulaires) - Gérard BOUCHET et Jérôme BOUTONNAT (suppléants)
- **Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE 03)** : Gérard BOUCHET et Nicole AUBIN (titulaires)
- **Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA)** : Jacques de CHABANNES et Philippe FERBOS (suppléant)
- **Centre communal d'action sociale (CCAS)** : Jacques de CHABANNES, Maria LESME, Joël ROUSSILHE, Mauricette SAVEY, Marie-Claude COLLANGE, Fabienne JEUNE
- **Conseil d'administration EHPAD François GREZE** : Jacques de CHABANNES, Joël ROUSSILHE, Jeannot GANTHER
- **Contrôleur des droits de place aux foires & marchés** : Jean-Marc BRUNIAU (titulaire) et Jeannot GANTHER (suppléant)
- **Collège Lucien COLON** : Stéphanie CHERVIN (titulaire) et Jean-Marc BRUNIAU (suppléant)
- **Comité des Œuvres Sociales du Pays de Lapalisse (COS)** : Marie-Claude COLLANGE et Mauricette SAVEY
- **Comité National d'Action Social (CNAS)** : Philippe FERBOS
- **Correspondant défense** : Jeannot GANTHER (titulaire) et Patrick BODIN (suppléant)
- **Elu référent ambroisie** : Gérard BOUCHET
- **Agence technique départementale de l'Allier (ATDA)** : Jacques de CHABANNES

Composition des 6 différentes commissions

FINANCES ET ÉCONOMIE	VOIRIE, TRAVAUX ET ASSAINISSEMENT	CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT DURABLE
⇒ Jacques de CHABANNES	⇒ Jacques de CHABANNES	⇒ Jacques de CHABANNES
⇒ Martine QUATRESSOUS	⇒ Gérard BOUCHET	⇒ Philippe FERBOS
⇒ Maria LESME	⇒ Philippe FERBOS	⇒ Christian HUSSON
⇒ Christian HUSSON	⇒ Jean-Marc BRUNIAU	⇒ Jérôme BOUTONNAT
⇒ Jeannot GANTHER	⇒ Isabelle PERICHON	⇒ Stéphanie CHERVIN
⇒ Mauricette SAVEY	⇒ Nicole AUBIN	⇒ Patrick BODIN
⇒ Fabienne JEUNE	⇒ Edouard MAHIEU	⇒ Annie MINARD de CHABANNES
ANIMATION, ASSOCIATIONS, COMMERCE	COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE INTRA ET EXTRA COMMUNAUTAIRE	APPEL D'OFFRE
⇒ Jacques de CHABANNES	⇒ Jacques de CHABANNES	⇒ Jacques de CHABANNES
⇒ Mauricette SAVEY	⇒ Stéphanie CHERVIN	⇒ Martine QUATRESSOUS
⇒ Fabienne JEUNE	⇒ Joël ROUSSILHE	⇒ Edouard MAHIEU
⇒ Jeannot GANTHER	⇒ Valentin MARTIN	⇒ Gérard BOUCHET
⇒ Marc TALABARD	⇒ Annie MINARD de CHABANNES	⇒ Maria LESME
⇒ Patrick BODIN	⇒ Emilie MOUILLERE	⇒ Jean-Marc BRUNIAU
⇒ Maria LESME	⇒ Marjorie VAZ	⇒ Nicole AUBIN

Notre commune face à la pandémie de COVID-19 : retour sur la gestion d'une crise sanitaire à laquelle personne n'était préparé

À la maison de retraite (EHPAD François GREZE) et chez les professionnels de santé



La pandémie liée au coronavirus n'a pas épargné notre collectivité et tous les professionnels de soin ont du faire face à des problèmes multiples, complexes et éprouvants, aussi bien physiquement que moralement.

Au niveau de l'EHPAD, les visites ont été interdites dès le 11 mars et les mesures barrières ont été établies. Une des premières mesures mise en place par l'équipe de direction a été d'isoler chaque secteur d'hébergement afin d'éviter la possible propagation du virus dans tout l'établissement. Pour cela les personnels administratifs ont été mobilisés afin de soulager les soignants. De même les médecins intervenant en ville ont cessé leur activité à l'EHPAD. Seuls le DR POULAIN, médecin coordonnateur, et le DR DAVY ont continué à y travailler. Plusieurs anciens collaborateurs de l'établissement ont également apporté leur aide bénévolement dans différentes activités.

Cette anticipation s'est avérée primordiale car elle a permis de contenir le virus qui a touché plusieurs soignants et résidents dans un secteur bien limité.

La gestion de la logistique (masques, gants, gel hydroalcoolique, blouses) s'est avérée très difficile mais a été assurée grâce au concours de la mairie, de plusieurs entreprises locales et de particuliers qui ont donné du matériel.

Les animateurs, dont l'effectif a été augmenté, ont mis en place des visioconférences pour garder le contact avec leurs familles, préservant ainsi les relations avec leur entourage. Dès que cela a été possible, des visites « contrôlées » ont été mises en place.

Au fur et à mesure du déconfinement, les kinésithérapeutes, pédicures, ergothérapeutes et coiffeurs ont

repris leur activité tout en observant des règles de prudence.

Au niveau de la ville, tous les professionnels de santé ont été confrontés à de gros problèmes de logistique, dans un contexte d'incertitude et de stress permanent, liés à la méconnaissance et à la dangerosité du virus.

Dès les premiers jours, suite à leur demande, une visioconférence a été organisée par la mairie entre tous les professionnels de santé du secteur. Elle a permis d'une part, d'identifier tous les problèmes d'équipements de protection (masques, gels, blouses, visières) et d'autre part, de mettre en place un réseau de communication géré en continu par la directrice des services de la mairie, Chantal LACROIX.

Au niveau de la maison de santé, un circuit COVID spécifique a été mis en place, avec accueil contrôlé (gel, masque et prise de température), salles d'attente et de consultation indépendantes. Ce dispositif a fonctionné grâce à des bénévoles, relayés par des membres de la protection civile.

Le travail des infirmières à domicile s'est avéré difficile mais leur implication a permis à beaucoup de personnes âgées de supporter leur isolement.

Les kinésithérapeutes ont œuvré dans le même sens en conservant les visites à domicile et en reprenant dès qu'ils ont pu le travail au cabinet.

Les chirurgiens-dentistes ont cessé leurs consultations mais ont participé à un service de permanence de soins au niveau départemental.

Les pharmaciens ont beaucoup participé à la gestion du matériel et ont permis aux patients chroniques de renouveler facilement leurs ordonnances.



2 bénévoles de la protection civile à la maison médicale pratiquaient les contrôles à l'entrée

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

Notre commune face à la pandémie de COVID-19 : retour sur la gestion d'une crise sanitaire à laquelle personne n'était préparé

L'implication sans faille des agents de notre collectivité

Dès l'annonce du confinement, Chantal LACROIX, directrice des services, avec ses collaborateurs se sont totalement investis dans la mise en œuvre du plan de continuité des services afin d'organiser et gérer le quotidien face à la crise.

Il fallait en priorité équiper les agents et personnes mobilisés qui œuvraient dans les écoles, dans les crèches, mais aussi pour le personnel soignant, les ambulanciers, ... Très réactive, la commune a acheté des masques en tissu auprès des Tissages de Charlieu pour protéger ces personnes.

La mairie était fermée mais les agents se sont relayés pour maintenir un accueil téléphonique. Le télétravail a été déployé pour pouvoir aux démarches urgentes et au fonctionnement administratif de notre commune.

Les agents des services techniques ont assuré la sécurité et la salubrité pendant la période de confinement. Ils ont réalisé l'aménagement de deux bureaux dans la salle du 1^{er} étage du télécentre, effectué les tontes des stades et l'entretien du parc floral.

Concernant le service de portage des repas à domicile, les agents ont poursuivi leur activité, avec des repas un peu modifiés,

moins de choix et quelques conserves, en raison des problèmes de réorganisation du prestataire.

Le FABLAB a étudié la possibilité de fabriquer des masques visières en collaboration avec les Makers Auvergne et en a ensuite lancé la production. Ces équipements, destinés dans un 1^{er} temps au personnel de santé, ont pu ensuite être proposés aux particuliers.

La cellule économique de la communauté de communes du Pays de Lapalisse s'est organisée et a suivi la situation de chaque entreprise du territoire pour identifier et relayer les problèmes rencontrés, apporter des réponses, ...



Claudette et Brigitte, agents en charge de la distribution des repas à domicile



La comptine du lavage des mains



Mise en œuvre de l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Durant toute la période de confinement, les écoles maternelle et élémentaire de Lapalisse, ainsi que le collège Lucien Colon, ont fait partie des pôles d'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (professionnels de santé, agents des maisons de retraite, policiers, gendarmes, etc.)

Cet accueil était assuré par des enseignants volontaires sur le temps scolaire et par des agents communautaires sur le temps périscolaire.

Dans les deux écoles, ce service était proposé aux enfants qui y sont scolarisés habituellement.

Quant au collège, il prenait en charge les enfants des autres communes de la communauté de communes Pays de Lapalisse, leur école étant fermée.

Concernant les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés et vacances de printemps, l'accueil de ces enfants était assuré par les agents du service enfance jeunesse.

Pour ce qui est de la micro crèche, aucune famille prioritaire n'a sollicité la garde de leur enfant.

Notre commune face à la pandémie de COVID-19 : retour sur la gestion d'une crise sanitaire à laquelle personne n'était préparé

Maintien du marché pendant le confinement : un enjeu de 1^{ère} nécessité.

Dès la mise en place du confinement, les marchés ont été interdits, sauf autorisation.

Le maire a formulé immédiatement une demande de dérogation à la préfecture, qui a répondu favorablement.



Le marché du jeudi n'a ainsi pas été interrompu pour les produits alimentaires de première nécessité. Pour la bonne tenue de celui-ci, les mesures de sécurité sanitaire devaient être respectées : distances de sécurité signalées au sol, élargissement des allées, mise à disposition de gel hydroalcoolique aux entrées.

Certains commerçants avaient installé des protections, et beaucoup s'étaient équipés de gel. Bonne humeur et accueil chaleureux n'ont pas manqué...

Dès l'ouverture à 7 heures, le policier municipal était présent pour veiller à l'installation. Les élus municipaux ont assuré par binômes le bon déroulement du marché en vérifiant les attestations de déplacement aux deux entrées de la place Leclerc et en sensibilisant les usagers aux gestes barrières.

Ce rendez-vous hebdomadaire a été apprécié par la population et plus particulièrement par les commerçants non sédentaires. De plus, il a permis à des personnes non habituées de venir s'approvisionner. A noter que Lapalisse a été la première parmi les rares communes de l'Allier à le maintenir !

Bas les masques ! Un challenge qui a donné de l'élastique à retordre !

Les masques en papier ou en tissu permettent de réduire la propagation du virus tout en permettant un retour "à une vie quasi normale" sans pour autant oublier les gestes barrières qui restent de rigueur (se laver régulièrement les mains, respecter la distanciation...).

Très vite une réflexion autour des masques a été engagée.

La commune de Lapalisse a commandé des masques en tissu par l'intermédiaire d'Equip'03 (dynamique quincaillerie lapalissoise) ; après quelques péripéties de logistique et de respect des normes, les masques ont pu être acheminés grâce à l'action conjointe de

Chantal LACROIX, directrice générale des services de la commune et Vincent PETITIMBERT, gérant de la quincaillerie.

L'équipe municipale a ensuite procédé à la mise sous pli, puis à la distribution des masques dans les boîtes aux lettres des administrés. Des permanences ont été organisées à la salle de la Grenette pour compléter la distribution.

Dans un 2^{ème} temps, début juin, le département et la région ont également fourni des masques, que les lapalissois pouvaient venir chercher salle de la Grenette et en mairie.

Soulignons également les élans de solidarité des administrés, des entreprises et des associations : certains ont fait des dons (housses de protection, sur-blouses, tissus, élastiques, gel, ...) d'autres ont confectionné des masques comme certains membres des « Compagnons du Temps »,

de « l'atelier du mardi » et tant d'autres couturières ...

Il appartient à chacun de porter un masque et de jeter son masque en papier usagé à la poubelle!

Restons mobilisés pour stopper le virus !



Ainsi sur notre territoire, cette crise brutale et imprévisible nous a permis de constater que tous les professionnels en ville ou à l'EHPAD, tous les personnels de la collectivité, tous les bénévoles, ont su se mobiliser et se donner la main pour nous protéger sans ménager leur peine, leur temps et leurs inquiétudes légitimes.

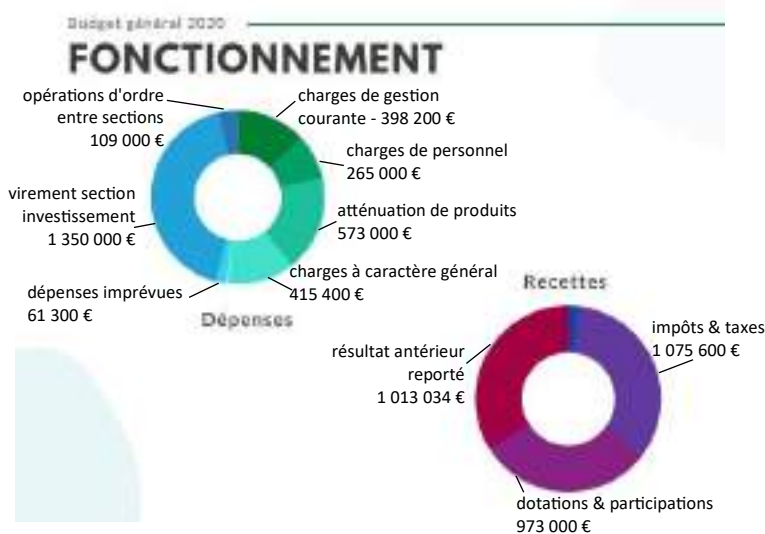
Présentation du budget 2020 :

Comme depuis quelques années, le budget primitif 2020 a été voté le 16 décembre 2019, permettant d'anticiper les demandes de subventions et ainsi débiter les chantiers plus tôt.

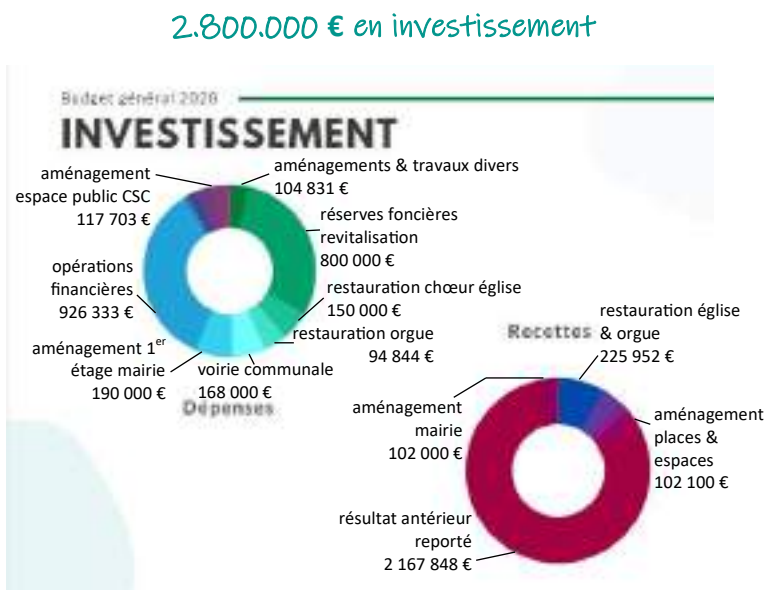
Le vote du budget supplémentaire est intervenu le 29 juin, après validation du compte administratif 2019 en février.

Voici en quelques chiffres les grandes lignes de celui-ci :

BUDGET GÉNÉRAL 2020

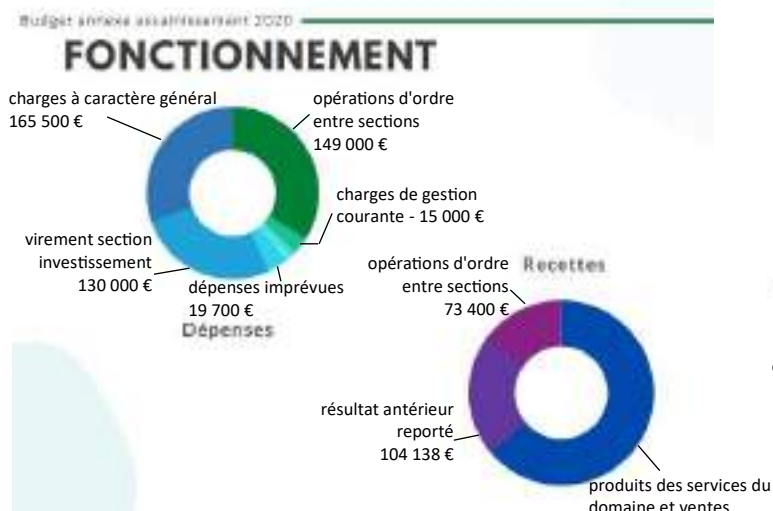


3.190.000 € en fonctionnement

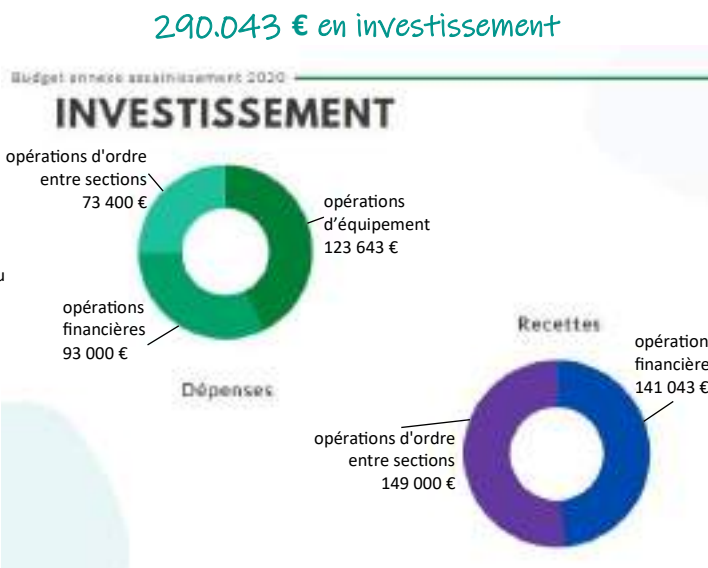


2.800.000 € en investissement

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2020



490.000 € en fonctionnement



290.043 € en investissement

Derniers sujets sur le vif !

De nouveaux visages dans les commerces du centre-ville

Début juin, Lucie GAILLE, coiffeuse, a ouvert au 55 rue du Président Roosevelt son salon « L'Hair naturel » ; elle utilise des produits naturels et bio.



Très attendu, le commerce alimentaire du centre-ville a été rouvert par Xavier TURPIN sous l'enseigne VIVAL ; il propose de larges plages horaires d'ouverture.

La boulangerie LAPENDRY, dans le quartier de l'église, a passé le flambeau depuis quelques jours à Laurent FAURE, lequel ouvre son commerce notamment le lundi (fermeture le mercredi).



Naviguer sur l'application Intramuros pour rester connecté à son territoire

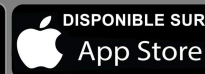
Cette application, utilisée par la commune depuis début avril, permet à la fois le suivi des actualités de sa commune, mais aussi de trouver les coordonnées des commerces, écoles, restaurants, services, et bien d'autres encore à découvrir.

De plus, celle-ci permet de découvrir notre territoire et ses lieux touristiques, mais peut être aussi utilisée lors de séjours dans d'autres régions.

Vous pourrez aussi signaler les problèmes rencontrés dans la commune, grâce à la rubrique "signaler" se situant dans l'onglet "services".

Chaque association et chaque commerce aura la possibilité de publier des informations.

Adhérentes à cette application, toutes les communes du pays de Lapalisse disposent d'un panneau informatif en entrée de bourg.



Samedi 12 & dimanche 13 septembre

Fête patronale

Samedi 19 & dimanche 20 septembre

Salon du livre ancien
et d'occasion

Samedi 28 novembre

Goûter du CCAS

Mercredi 11 novembre

Commémoration de l'armistice

À RETENIR!

Commission de rédaction & conception :

Jacques de Chabannes, Stéphanie Chervin, Annie Minard de Chabannes, Joel Roussilhe, Emilie Mouillère, Marjorie Vaz, Valentin Martin

Impression : SARL Imprimerie Guériaud - Lapalisse